



Bérengère NOGUIER
Conseillère départementale du canton d'Uzès
Geneviève BLANC
Vice-présidente
Conseillère départementale du canton d'Alès 1

Elues écologistes

Intervention de Geneviève BLANC

POUR UN GARD DURABLE – Rapport sur la situation 2015 en matière de Développement Durable du Conseil Départementale

Ce rapport sur la situation 2015 de l'institution en matière de DD que vient de faire mon collègue Alexandre Pissas revêt une grande importance pour nous, écologistes, d'autant plus qu'il s'inscrit dans le contexte particulier de la COP21 qui s'est déroulée à Paris à la fin de l'année 2015.

Un accord universel sur le climat visant à maintenir le réchauffement de la planète en deçà de 2°C y a été adopté.

A partir de là, nous le savons, « tout reste à faire » pour baisser nos GES de façon significative et à grande échelle.

Pour agir au niveau mondial comme il le faudrait, si le TAFTA (accord commercial trans-atlantique) venait à passer, si l'économie devait primer sur le politique, cela rendrait très compliquée la tâche des gouvernements.

Mais, pour rester positif, si la baisse des GES est difficile à appréhender au niveau mondial, au niveau local en revanche, cela est beaucoup plus visible et de nombreuses collectivités se mobilisent pour y parvenir.

Je suis allée récemment aux Assises européennes de la transition énergétique à Dunkerque. Ce qui ressortait des témoignages des élus qui venaient de Suède, de Grande Bretagne, de Lisbonne, comme de Dunkerque, ou de Bordeaux etc, c'est que le niveau local est le bon niveau pour agir pour la transition énergétique et changer positivement la vie quotidienne que ce soit par :

- La Baisse de la facture énergétique,
- L'Accès agréable à des espaces verts riches en biodiversité,
- Se déplacer à moindre coût soit par les transports en communs soit par des circulations douces,
- L'Accès à une alimentation saine (cantines, jardins, plantes comestibles dans les lieux publics).

Aujourd'hui, à un moment où les collectivités françaises ont le sentiment de perdre le pouvoir local, elles peuvent retrouver là un levier pour agir pour leur territoire communal, intercommunal et pour nous, départemental.

C'est un vrai projet politique et je me réjouis que le Département du Gard avance sur cette voie, avec notre plan climat.

Vous le savez M. le Président, je m'attache à y contribuer dans le cadre de mes délégations. En plus, en 2015, la COP21 a été l'occasion d'organiser

- La Journée des initiatives gardoises « Climat'titude » le 8 décembre. Cette journée qui associait le CD, des partenaires et des initiatives gardoises agissant pour le climat et le développement durable a réuni plus de 200 personnes, plusieurs classes de collégiens et a suscité beaucoup d'intérêt.

La contribution du Département à la démarche COP21 se traduit également par la mise en place d'un portail Climat'titude qui est, doré et déjà, en ligne sur climattitude.gard.fr pour favoriser la mise en réseau des initiatives et l'accès des gardois à celles-ci.

Il s'agit pour 2016 de conforter l'évolution de nos politiques départementales dans ce sens-là et d'innover. Je pense par exemple à la plateforme départementale des certificats d'économie d'énergie, encore peu connue du public, alors qu'elle permet aux gardois de percevoir une aide pour des travaux de rénovation énergétique et lutte contre la « précarité énergétique ».

A l'interne, pour une administration encore plus éco-responsable nous devons notamment :

- Poursuivre le développement de notre politique d'achat durable, y compris de notre énergie, et renforcer l'éco-mobilité, ces deux postes restant de gros générateurs d'émission de GES
- développer la production d'énergies renouvelables sur nos bâtiments et l'encourager dans notre département.

Et, pour faire le lien avec le débat d'orientations budgétaires, il ne faut pas attendre d'avoir plus de moyens pour poursuivre. Au contraire, il faut s'appuyer sur la transition énergétique pour dégager des marges de manœuvre supplémentaires pour l'action publique.